

Motions

Le gouvernement a au moins fait un pas dans la bonne direction en reconnaissant, en termes très euphémiques, qu'on a fixé des objectifs imprécis au programme d'entretien. Les ressources sont réparties de façon très clairesemée. Voilà une allégation fort pertinente. Les résultats en sont imputables au gouvernement précédent qui utilisait ces ports pour accorder ses faveurs politiques. Néanmoins, il n'a pas alloué les budgets nécessaires pour leur entretien et voir à ce que ces ports puissent servir aux localités qui dépendent d'eux. De fait, elles dépendent d'eux. Des crédits insuffisants ont été accordés pour l'entretien d'importants biens fédéraux, le réseau de ports pour les petites embarcations. La situation s'est dégradée davantage, car les réparations nécessaires n'ont pas été effectuées pour conserver ces installations en bon état.

En affirmant que les ressources ont été trop clairsemées et que les objectifs étaient trop vagues, le gouvernement avoue qu'il a négligé les importantes ressources canadiennes qui relevaient de sa tutelle. Le gouvernement prétend qu'il convient d'accroître le financement des ports pour les petites embarcations, d'améliorer les programmes d'entretien et d'amélioration. Il n'y a pas de doute là-dessus. Il est indispensable d'accroître sensiblement ces installations.

La nature de la pêche évolue sur la côte du Pacifique par exemple où nous avons une flotte commerciale importante et active. Les services du gouvernement fédéral sont requis sous deux rubriques dans les ports pour les petites embarcations. Nous avons besoin des ports de pêche près des lieux de pêche, afin que les navires puissent s'y amarrer quand la saison de pêche est terminée. Ils ont également besoin d'endroits où ils peuvent s'amarrer en vue de décharger leurs prises aux usines de transformation. Ils ont besoin d'endroits pour s'amarrer et se réfugier durant les tempêtes quand ils doivent interrompre leur activité de pêche.

Je signale par exemple Port Hardy où 900 navires étaient amarrés à un moment donné, mais où il y a loin d'avoir un nombre suffisant de postes d'amarrage. Durant les tempêtes, les navires ainsi amarrés sont avariés. Il n'y a pas d'installations convenables pour recueillir et évacuer les ordures qui sont jetées par dessus bord, ce qui contribue énormément à la dégradation de l'environnement. Ce qui s'est passé du fait de l'action des régimes de gestion, dans le cas présent dans les pêcheries et les ports du détroit de Johnstone par le biais de leur organisme de ports pour petites embarcations, n'a pas répondu au besoin d'installations portuaires supplémentaires.

Le gouvernement du Canada, comme d'ailleurs le gouvernement de la Colombie-Britannique, encourage activement le développement de l'aquaculture qui fait partie de l'industrie de la pêche. Beaucoup de gens sont absolument consternés de l'absence totale de planification dans l'approche des deux gouvernements en ce domaine. Ils sont consternés de constater que les investisseurs étrangers se voient presque accorder la priorité sur les entrepreneurs canadiens de ce secteur. Ils sont consternés de constater que les propriétaires de terrains en amont des élevages piscicoles et ceux qui ont des licences de pêche n'ont pas leur mot à dire dans l'implantation de ce genre d'installations. Quoi qu'il en soit, cette industrie est en place et elle évolue rapidement.

Le gouvernement du Canada ne fait rien pour desservir cette industrie. Cela entre certainement dans les attributions du

service des ports pour petites embarcations. Dans beaucoup de régions, spécialement sur les côtes septentrionales et centrales où les licences et les élevages piscicoles se vendent rapidement—tous endroits éloignés des grands centres—le transport de marchandises et de personnes au départ et à destination de ces installations emprunte uniquement les quais et les ports pour petites embarcations du gouvernement du Canada.

Bien sûr le gouvernement du Canada ne fait rien pour élargir ces installations. Il y a un besoin certain d'une installation dans la baie de Sultry, sur la Côte du Soleil, dans la région de Powell River. Ce que dit le gouvernement, c'est qu'il y a deux services, celui des ports pour petites embarcations relevant du ministère des Pêches et des Océans, et celui de la garde côtière relevant de notre Garde côtière, laquelle s'occupe des quais et jetées pour fins de transport de personnes et de marchandises.

Le service des ports pour petites embarcations prétend que sa mission consiste exclusivement à amarrer les navires de pêche. Donc l'aquaculture est suspendue entre les deux car Transports Canada dit que cela regarde la pêche, et le service des ports pour petites embarcations dit que cela relève du service de transport des personnes et des marchandises. Donc, ni d'un côté ni de l'autre on ne veut s'en occuper.

Ce qui se passe c'est que le gouvernement fédéral n'a rien prévu pour la desserte de l'aquaculture et pour faire en sorte que ces infrastructures soient réalisées en temps opportun pour l'industrie et pour faciliter son développement. Rien n'est prévu pour assurer en toute sécurité les mouvements de personnes et de marchandises au départ et à destination des lieux où se font les travaux. Il n'y a pas non plus de méthode pour transporter le produit de sorte qu'il arrive à terre au mieux de sa qualité pour le marché auquel il est destiné. C'est une grave lacune. Des localités comme celles de Port McNeill ont demandé au gouvernement fédéral d'examiner les sites et de les aménager pour que l'aquaculture puisse se développer de manière ordonnée et efficace à l'extrémité nord de l'île de Vancouver et le long de la côte, au centre. Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas de plans à l'étude pour desservir cette industrie.

• (1130)

Dans la région de Jervis Inlet, le district régional de Powell River, la municipalité de Powell River ainsi que le secteur de l'aquaculture de cette région ont réclamé un quai acceptable qui permette le libre acheminement des voyageurs et des marchandises. Une fois encore, le gouvernement prétend que c'est la responsabilité de l'autre ministère. Bref, ce n'est l'affaire de personne. Ceux qui y perdent, à long terme, ce sont les localités qui espèrent profiter des retombées de cette industrie et, évidemment, l'industrie elle-même qui n'a pas de moyen efficace pour transporter les personnes et les marchandises en toute sécurité, rapidement et sans que les produits se détériorent.

La chose n'est pas sans importance, car, pour ces régions qui ont un potentiel en aquaculture, l'un des principaux facteurs est l'infrastructure fournie par le gouvernement fédéral. Il est absolument impérieux que les localités de la côte ouest de l'île de Vancouver disposent d'un nombre élevé de permis. Les gens disent que ces permis ne peuvent être débloqués et que les sites d'aquaculture ne peuvent être aménagés sans qu'on puisse,